

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION
ET L'ANIMATION DU SITE DE BROUAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 27 février à 14 heures,

Le Comité syndical dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Maison Champlain sise rue Samuel Champlain, à Brouage, sous la présidence de Madame Catherine DESPREZ, représentant la Présidente du Syndicat mixte.

Date de convocation : 09 février 2023

Nombre des Membres :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9

**TELETRANSMIS
AU CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 251704599 - 2023 02
27-2-2023-014-DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 08/03/2023

Etaient présents ou représentés :

Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du Syndicat mixte ou sa représentante Madame Catherine DESPREZ	X	X
Monsieur Mickaël VALLET		X
Madame Marie-Christine BUREAU		X
Madame Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
Madame Véronique ABELIN-DRAPRON	X	
Monsieur Christophe SUEUR		X
Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX		X
Madame Anne BRACHET	X	
Monsieur Joël PAPINEAU Mme Marie-Thérèse GRANDILLON Suppléante	X	
Madame Claude BALLOTEAU		X
Monsieur Jean-Marie PETIT	X	
Madame Martine COUSIN	X	
Madame Clotilde DEGORCAS	X	
Monsieur Régis JOUSSON	X	
Monsieur Philippe LUTZ	X	

Autres que les Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Madame Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie PETIT

OBJET : Convention de dépôt-vente d'ouvrages GESTE EDITIONS : avenant n°8

CONSIDÉRANT la délibération du Comité syndical n°D_2016_017 du 30 juin 2016 portant approbation de la fusion de la régie de recettes pour l'encaissement des produits de dépôt-vente d'ouvrages et celle pour l'encaissement des produits des droits d'entrée et la vente de produits ;

CONSIDÉRANT la convention de dépôt-vente d'ouvrages passée avec la société GESTE EDITIONS le 19 juillet 1996 ;

CONSIDÉRANT la délibération du Comité syndical du 12 juin 2006 encadrant les conditions de ventes des ouvrages, ainsi que les modalités de reversement à la société GESTE EDITIONS ;

CONSIDÉRANT la délibération du Comité syndical du 5 février 2013 portant approbation de l'avenant n°1 modifiant la convention de dépôt-vente initiale par l'intégration de la liste d'ouvrages et prix correspondants ;

CONSIDÉRANT la délibération du Comité syndical du 30 avril 2015 portant approbation de l'avenant n°2 modifiant la convention de dépôt-vente initiale par l'intégration de la liste d'ouvrages et prix correspondants ;

CONSIDÉRANT la délibération du Comité syndical du 2 février 2016 portant approbation de l'avenant n°3 modifiant la convention de dépôt-vente initiale par l'intégration de la liste d'ouvrages et prix correspondants ;

CONSIDÉRANT la délibération du Comité syndical du 30 mars 2017 portant approbation de l'avenant n°4 modifiant la convention de dépôt-vente initiale par l'intégration de la liste d'ouvrages et prix correspondants ;

CONSIDÉRANT la délibération du Comité syndical du 19 février 2020 portant approbation de l'avenant n°5 modifiant la convention de dépôt-vente initiale par l'intégration d'ouvrages à la liste et prix correspondants ;

CONSIDÉRANT la délibération du Comité syndical n°D_2021_013 du 30 mars 2021 portant approbation de l'avenant n°6 modifiant la convention de dépôt-vente initiale par l'intégration d'ouvrages à la liste et prix correspondants ;

CONSIDÉRANT la délibération du Comité syndical n°D_2022_003 du 9 février 2022 portant approbation de l'avenant n°7 modifiant la convention de dépôt-vente initiale par l'intégration d'ouvrages à la liste et prix correspondants ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'apporter une mise à jour de la liste des ouvrages tant par l'ajout que la suppression de titres, les tarifs de l'éditeur étant maintenus ;

CONSIDÉRANT le projet d'avenant n°8 à la convention de dépôt-vente d'ouvrages ci-annexé ;

Après en avoir délibéré,

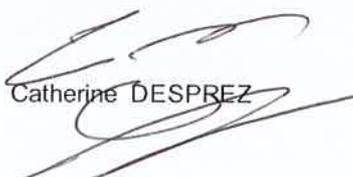
Le Comité syndical :

DECIDE

- d'approuver l'avenant n°8 à la convention initiale de dépôt-vente d'ouvrages avec la société GESTE EDITIONS conclue le 19 juillet 1996.
- d'autoriser la Présidente à signer l'avenant.

Adopté *à l'unanimité*, ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour la Présidente du Syndicat mixte
Et par délégation,


Catherine DESPREZ

CONVENTION DE DEPÔT-VENTE Avenant n°8

Entre :

GESTE ÉDITIONS, SA au capital de 202 240 euros, immatriculée au R.C.S. de Niort sous le numéro 388.094.153, dont le siège social est situé 11 rue Norman Borlaug - Centre routier - 79260 LA CRÊCHE, représentée par Olivier BARREAU, Directeur général et membre du Directoire, dûment habilité aux fins des présentes ;

ci-après dénommé le « Déposant » d'une part,

Et

Le Syndicat mixte pour la Restauration et l'Animation du site de Brouage, représenté par la Présidente déléguée en exercice, Madame Catherine DESPREZ, désignée par arrêté en date du 13 juillet 2021, en application de la délibération du Comité syndical autorisant la signature de la convention en date du 27 février 2023,

ci-après dénommé(e) « le Dépositaire » d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{ER} - OBJET

Le présent avenant a pour objet :

- de mettre à jour la liste des ouvrages et les prix correspondants mis en dépôt-vente auprès du Dépositaire comme suit :

	LISTE DES OUVRAGES	En stock au 01/01/2023	Prix public en euros
N°1	Petite histoire de Samuel Champlain	18	9,90 €
N°2	L'étonnant destin de Samuel Champlain	39	13,90 €
N°3	Vauban	14	6,00 €
N°4	Bastions de la mer	9	4,95 €
N°5	Les P'tits Secrets des Pirates et corsaires	18	5,50 €
N°6	Je découvre L'Hermione	38 <i>A restituer au Déposant 28 Soldé à l'issue 10</i>	5,50 €
N°7	Les Fortifications du littoral Charentais	14	4,90 €
N°8	Fort Boyard	20	4,90 €
N°9	Ces Drôles D'oiseaux	19	5,50 €
N°10	Les oiseaux des plaines et des forêts	15	9,90 €
N°11	Charente-Maritime, richesses à découvrir	11	14,00 €
N°12	L'Hermione	9	37,00 €
N°13	Fortifications du Littoral	6	14,00 €
N°14	Iles & Forts Charentais (Entre terre, Mer & Ciel)	9	37,00 €
N°15	La Charente-Maritime, ses côtes, ses îles	3	4,95 €
N°17	Je découvre la Charente-Maritime (Anglais)	14	4,90 €

(1)

N°18	Je découvre la Charente-Maritime (Français)	20	4,90 €
N°19	Les oiseaux d'eau et du Littoral	10	9,90 €
N°20	Les phares et feux de Charente-Maritime	15	4,90 €
N°23	Je découvre la Charente-Maritime	12	4,95 €
N°25	Oiseaux du littoral atlantique	0	2,00 €
N°27	Fleurs des eaux & marais	3	2,00 €
N°30	Moi Tour de Broue	15	10,14 €
N°31	Je colorie la Charente-Maritime	19	3,90 €
N°41	Je découvre Fort Boyard (jeux)	14	9,90 €
N°42	Je m'amuse avec les oiseaux (jeux)	6	2,00 €
N°43	L'environnement (jeux)	19	2,00 €
N°45	Je découvre le sel	14	4,90 €
N°46	Cuisine des Plantes sauvages	6	19,00 €
N°47	Cuisiner au sel (petit modèle)	14	2,00 €
N°48	La cuisine du littoral	18	2,00 €
N°49	La cuisine Charentaise	11	4,90 €
N°53	Remèdes Naturels	11	3,00 €
N°54	Coloriages des Bateaux	18 <i>A restituer au Déposant 8 Solde à l'issue 10</i>	3,90 €
N°55	Les P'tits Secrets de L'océan	17	5,50 €
N°56	Les P'tits Secrets de Fort Boyard	8	5,50 €
N°57	Richelieu	14	9,90 €
N°58	L'histoire de France (Jeu des 7 familles)	6	6,90 €
N°59	Le Moyen Âge (Jeu des 7 familles)	13	6,90 €
N°60	La Charente-Maritime (Jeu des 7 familles)	8	6,90 €
N°62	Jeu Charentais (L'apéro jeu)	12	6,90 €
N°63	Recettes gourmandes Charentaises	7	9,90 €
N°64	Les Oiseaux de nos jardins	1	9,90 €
N°65	Oiseaux du littoral Charentais	8	6,90 €

(1)

(1) Les éditions seront reprises par le Déposant sans contrepartie conformément à l'article 4 de la convention initiale.

ARTICLE 2 - AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les autres clauses et conditions générales de la convention initiale et de l'avenant n°1 approuvé par délibération du Comité syndical du 5 février 2013 demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

Fait à La Crèche,
le

Le Déposant,
GESTE ÉDITIONS SA,
Le Directeur général

Olivier BARREAU

Fait à La Rochelle,
le

Le Dépositaire,
Pour la Présidente du Syndicat mixte,
et par délégation,

Catherine DESPREZ